



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Soixante-treizième session

Rome, 12-13 septembre 2001

**RAPPORT DE SITUATION SUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL ET
LE RÈGLEMENT DES INTÉRÊTS**

ADDITIF

En ce qui concerne la situation des arriérés exposée dans le tableau 2 du document EB 2001/73/R.8, le Conseil est prié de noter que l'Angola, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, Haïti, le Maroc, le Nigéria, la R.P.D. de Corée, le Rwanda, le Tchad, le Venezuela et le Zimbabwe ont maintenant intégralement réglé les montants dus au 30 juin 2001. Depuis le 30 juin 2001, les montants versés au FIDA en règlement d'arriérés se chiffrent au total à 4,9 millions de USD.